

Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer
Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation
Band: 11 (1972)
Heft: 43

Rubrik: Célébration du 1er août en Belgique et au Gd Duché

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Célébration du 1^{er} août en Belgique et au G^d Duché

ALLOCUTION DE MONSIEUR HENRI MONFRINI, AMBASSADEUR DE SUISSE, À L'OCCASION DE LA FÊTE NATIONALE, À BRUXELLES ET À ANVERS

Au cours du brillant exposé fait à l'occasion de la fête nationale, célébrée le 29 juillet à Bruxelles et le 1^{er} août à Anvers, M. Henri Monfrini, Ambassadeur de Suisse, a rappelé les événements les plus marquants de notre vie nationale, au cours de ces douze derniers mois, ainsi que des échéances majeures de notre proche avenir.

Nous nous faisons un plaisir d'en donner ci-dessous les passages les plus importants :

Domaine social :

Je citerai tout d'abord les mesures qui ont été prises, pour protéger mieux les locataires, sans imposer pour autant aux propriétaires des restrictions exagérées à l'exercice de leurs droits ; solution bien conforme aux traditions suisses, un compromis a été finalement trouvé à ce sujet, entre les besoins réels des uns et les intérêts des autres. Je me dois de parler aussi, et surtout, sur le front tout pacifique de la sécurité sociale et plus spécialement de l'AVS, des progrès spectaculaires qui ont été enregistrés. Il faudrait être vraiment de mauvaise foi, ou maladivement grincheux, pour prétendre qu'il ne s'est rien passé de nouveau dans ce secteur, puisque les Chambres ont suivi les proportions hardies du Conseil fédéral, impliquant une augmentation massive, allant jusqu'à doubler, ou peu s'en faut, dans le cas des personnes les plus modestes, les prestations AVS et invalidité qui leur seront servies à partir du 1^{er} janvier 1973.

Situation économique et monétaire

La situation économique générale de notre pays s'est maintenue à un niveau excellent, le nombre des chômeurs est demeuré pratiquement nul, cependant que notre franc, défendu avec énergie et détermination par les autorités fédérales, qui n'ont pas hésité pour cela à prendre des mesures draconiennes, est resté, dans la tempête monétaire qui a fait rage, et qui n'est d'ailleurs pas apaisée, le rocher dont nous sommes fiers à juste titre. Est-ce à dire que, comme disait le Candide de Voltaire, tout soit pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, et que nous soyons en droit d'entonner des hymnes ou des cantates à notre propre gloire ? Il s'en faut, et même de beaucoup.

Secteur politique

Nous sommes dans l'obligation, en revanche, de dresser un bilan partiellement moins réjouissant. Certaines échéances nous attendent, qui sont préoccupantes. Je pense tout d'abord au problème jurassien qui, par sa persistance et par certaines de ses manifes-

tations, entretient chez nous un malaise certain ; ce problème n'est aujourd'hui toujours pas résolu et nul ne peut dire comment il évoluera dans un avenir proche ou plus lointain. Autre élément préoccupant : la nouvelle initiative que vient de lancer M. Schwarzenbach, et qui a de quoi troubler tous ceux de nos concitoyens qui, soucieux d'assurer à notre pays l'avenir le meilleur, savent que c'est leur vote qui en décidera et mesurent donc leur responsabilité.

Nous voulons simplement espérer qu'ils repousseront les propositions trop schématiques de M. Schwarzenbach et jugeront, avec le Conseil fédéral, qu'il convient de réaliser en cette matière, dans le cadre d'une politique de stabilisation qui est d'ailleurs une nécessité évidente, les équilibres nécessaires.

Les accords avec la Communauté européenne :

Un autre problème encore, nullement inquiétant celui-là, mais extrêmement important, sollicitera, d'ici à la fin de l'année, la réflexion de nos concitoyens ; ce problème est tout à fait actuel, puisqu'il est celui de l'approbation, dans le cadre d'un référendum populaire, des accords qui viennent d'être signés entre notre pays et la Communauté européenne. Ces accords, en effet, bien qu'ils ne portent plus que sur des questions d'ordre essentiellement économique, voire douanier, et bien qu'ils intéressent plus spécialement ceux qui vivent directement ou indirectement de nos échanges industriels, posent néanmoins, en fait, un problème de plus grande portée, qu'il est possible de résumer comme suit : voulons-nous nous replier sur nous-mêmes et contempler la construction de l'Europe du haut de notre tour d'ivoire, en conservant un splendide mais stérile isolement, ou voulons-nous participer, — bien entendu dans le respect de notre souveraineté, de notre neutralité et de notre indépendance — à l'effort européen ?

Qualité de notre vie

Je voudrais évoquer encore brièvement cette question dont j'avais dit quelques mots l'an dernier déjà. Je disais alors, en rappelant que notre vie oscille constamment entre les deux pôles que constituent l'esprit et la matière, qu'une certaine contestation de la part de la jeunesse, en dépit de ses excès fréquents et des aspects désagréables ou inadmissibles qu'elle a pu prendre parfois, moins d'ailleurs chez nous qu'à l'étranger, avait ce mérite qu'elle procérait en bonne partie d'un sentiment tendant précisément à conjuguer dans notre vie de tous les jours, si je puis

utiliser cette comparaison d'ordre grammatical, davantage le verbe « être » que le verbe « avoir ». Les jeunes considèrent, aujourd'hui plus que jamais, même s'ils appartiennent à ce qu'on appelle la majorité silencieuse, qu'il est plus important d'être, soit de vivre, que de se consacrer entièrement, ou de façon trop prédominante, à assurer ou à améliorer son existence matérielle.

Aujourd'hui, « mieux vivre » signifie, de plus en plus, élargir son horizon, faire preuve d'imagination, accorder plus d'importance aux choses de l'esprit, utiliser de façon plus intelligente ses loisirs et ses possibilités, en un mot vivre en homme libre et non dans l'obsession des cours de la bourse. Dans tous les milieux, cette tendance est aujourd'hui perceptible et le problème de la qualité de la vie est à l'ordre du jour, ce d'autant plus que, dans son ampleur et sa complexité, il inclut aussi celui de l'environnement, dont l'urgence n'est plus à démontrer.

Conclusion

Vous vous dites peut-être, mes chers compatriotes, que je me suis fortement éloigné, en tenant ces divers propos, des réalités suisses d'aujourd'hui. Je ne crois pas que tel soit le cas. Il y a quelques jours seulement, parlant ici à Bruxelles, à l'Assemblée des plénipotentiaires des dix pays du Marché commun et des six pays intéressés à une zone de libre échange sur le plan industriel, notre Ministre de l'Economie publique, M. Brugger, déclarait précisément que ce qui allait être créé devait l'être « dans la perspective d'une époque où la qualité de la vie va passer avant la promotion de la prospérité ». Et d'ailleurs, que faisaient nos glorieux Waldstaetten, dont le bon usage veut que j'en parle aussi aujourd'hui, lorsqu'ils infligeaient défaites sur défaites à l'occupant autrichien ? lorsque, selon la formule irrespectueuse du chansonnier Gilles, ils « réduisaient en coquilles les baillis empanachés » ? ils luttaient déjà pour la qualité de leur vie, qu'ils voulaient libre, c'est-à-dire débarrassée des contraintes et des servitudes de toute nature qui leur étaient imposées. Et ils savaient préférer une vie pleine, et digne d'être vécue, à tous les confort et à toutes les sécurités. On les admire toujours pour leur vaillance ; on devrait les admirer aussi, et peut-être surtout, pour cet état d'esprit qui était le leur, et d'où est né, finalement, le miracle suisse. Et leur exemple nous fait penser à cette vérité selon laquelle le sommet du savoir, le dernier état de l'évolution, pour ne pas dire le comble du modernisme, consiste souvent à retrouver une ancienne vertu ou une ancienne règle, qu'on avait oubliée.

LE "1^{er} AOUT" A BRUXELLES, ORGANISE PAR L'UNION SUISSE

Retenons du programme, tout d'abord, le remarquable exposé de l'Ambassadeur de Suisse, M. **Henri Monfrini**, dont de larges extraits sont publiés dans ces pages. Puis, le grand succès remporté par la tombola, grâce à une belle collection de prix. Nous adressons nos plus chaleureux remerciements aux généreux donateurs qui en ont assuré le succès, soit : Montres Richard s.a., Brown-Boveri s.a., Nestlé s.a., Texaco-Belgium s.a., Suchard s.a., Henri Gennuchi s.p.r.l., Compagnie d'assurances Zurich, Maison F. Magnée-Hainaux, Mercator s.a., Anciens Etablissements A. Ch. Meyer, Kreditbank s.a., Kraft Foods/Franco-Suisse s.a., Transports Natural s.a., Swissair s.a., Restaurant Meli, Wander s.a., Chemins de fer fédéraux suisses, section marchandises, Office National Suisse du Tourisme, Compagnie d'assurances du groupe La Baloise ; de même que les particuliers : M. Otto Aglio, artiste-peintre, Mme Louise Meyer, M. F. Kummert, ainsi que 6 personnes qui ont voulu garder l'anonymat, mais dont les dons (whisky, cognac, kirsch, williamine) furent particulièrement appréciés par les heureux gagnants. Un très grand merci à tous. Enfin, l'orchestre Marc Ferry créa,

une fois de plus, une ambiance formidable et a mené le bal à un train d'enfer.

Excellent soirée à laquelle, malgré sa grande fatigue, due aux interminables et difficiles, mais heureusement conclues, négociations avec le Marché Commun, le Chef de la Mission Suisse auprès de la CEE, M. l'Ambassadeur et Madame **Paul Wurth** nous ont fait l'honneur et le plaisir d'assister, aux côtés de M. l'Ambassadeur et Madame **Henri Monfrini**. Déléguée de la Société Suisse d'Anvers, M^e Ilse Frey, nous fit aussi l'agréable surprise d'être des nôtres.

S.E. l'ambassadeur de Suisse en Belgique et de Madame **Monfrini**. On reconnaissait en outre la table d'honneur, le consul général et Madame **Ch. Meyer**, le vice-consul et Mme **Dessauges**.

Mr. **Frédéric Bohner**, président de la Société Suisse d'Anvers, remercia notre chef de mission et Madame d'avoir honoré de leur présence la petite colonie suisse anversoise.

Mr. l'ambassadeur prononça à cette occasion quelques paroles de circonstance. Il se félicita tout d'abord de l'actuel développement de la Société suisse d'Anvers, qui semble connaître une nouvelle jeunesse, avant de consacrer son allocution à trois grands thèmes : les événements qui ont marqué la vie sociale, économique et politique en Suisse cette année.

Comme chaque année la Radio-télévision suisse avait fait parvenir à Anvers l'enregistrement du discours du président de la Confédération, Mr. **Celio**, dont la diffusion fut suivie de l'exécution des hymnes nationaux suisse et belge.

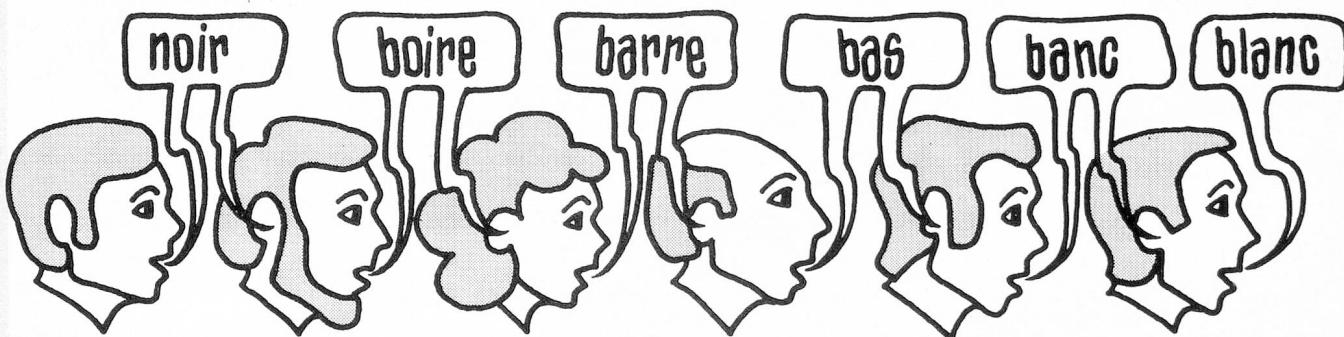
Un feu d'artifice devait encore être tiré dans le parc entourant le château Withof avant que la soirée ne se poursuive aux accords d'un orchestre de danse dans une ambiance chaleureuse et détendue.

LE "1^{er} AOUT" A ANVERS

Il est de tradition que la Société Suisse d'Anvers, qui regroupe les quelques trois cents Suisses d'Anvers et alentour organise une fête patriotique le 1^{er} août.

On n'a pas failli à cette tradition cette année et une très nombreuse assistance s'était retrouvée dans le cadre prestigieux du Withof à Brasschaat.

Cette année encore la célébration de la fête nationale devait revêtir un éclat tout particulier grâce à la présence de



le bouche à oreille. c'est... mhh... bbbien...

nous avons d'autres moyens de communication :

téléphonie - recherche de personnes - interphones - radiotéléphones - transmission d'alarmes - téléaffichage.
distribution de musique - transport par tube pneumatique - distribution - contrôle et enregistrement de l'heure.

AUTOPHON



1050 BRUXELLES
2000 ANTWERPEN
9002 LEDEBERG
4000 LIEGE

- rue de Naples 53 (02) 11 22 50
- Lange Leemstr. 429-431 (03) 30 99 65
- Brusselsesteenweg 1 (09) 23 97 91
- bd de la Sauvenière 64 (04) 23 41 85

Le "1er AOUT" A VERVIERS

fut organisé dans les salons du Grand-Hôtel, propriété de la famille Meng originaire de Suisse.

M. A. Merz président de la Société Suisse, adresse à l'assemblée un discours dont voici les points principaux.

M. Merz rappela tout d'abord le serment fait au début d'août 1291 dans la plaine du Grütli, serment qui est demeuré le symbole inviolé des institutions et des libertés de tous les Suisses.

Il rendit ensuite hommage à la Belgique pour son accueil et sa sollicitude envers ses compatriotes et profita de cette occasion pour remercier M. Bacquelaine de la façon courtoise et obligeante avec laquelle il remplit sa mission de fonctionnaire d'élite au bureau des étrangers.

Enfin, mentionnant un souvenir gardé d'une visite à l'exposition organisée à Zurich en 1939, M. Merz insista sur l'inscription surmontant l'entrée de l'édifice. Elle portait ces mots : « Hommes, soyez humains, c'est votre premier devoir ». Il fit remarquer que la Suisse, heureusement et pour la seconde fois en 20 ans, échappait à cette confrontation meurtrière que fut la seconde

guerre mondiale. Cherchant les raisons d'un tel privilège, il mit l'accent sur la volonté et l'effort des dirigeants en vue d'orienter les recherches dans les voies de la fraternité et de l'amour du prochain.

Toujours dans une optique humanitaire, M. Merz termina en envoyant ses vœux de prospérité et de grandeur en direction de Sa Patrie et en saluant avec reconnaissance la Belgique, sa seconde patrie.

Après l'allocution de M. Merz furent entendus le discours enregistré de M. Celio, Président de la Confédération Suisse, ainsi qu'une allocution de M. Godet, 1^{er} Conseiller auprès de notre ambassade à Bruxelles.

LE "1er AOUT" AU GRAND-DUCHE

La fête du 1^{er} août a été marquée à Luxembourg par deux manifestations, l'une organisée par notre Ambassadeur, Monsieur Max Feller, et son épouse, au Château de Crauthem, l'autre par le Cercle suisse dans un village du Grand-Duché.

De nombreuses personnalités luxembourgeoises, des membres du Corps diplomatique accrédité dans la capitale, les membres du Corps consulaire, des anciens élèves de l'Ecole polytechnique

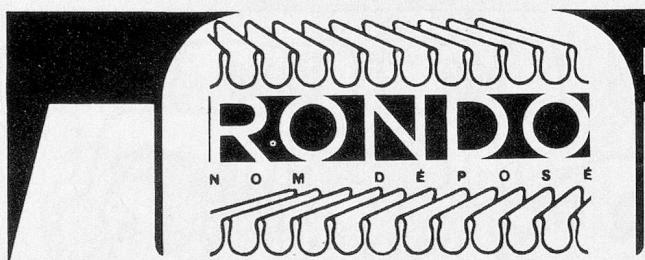
fédérale, des Suisses ont assisté à la réception donnée par Mr. et Mme Feller à leur résidence. Vu le nombre élevé d'invités, une tente avait été dressée dans le parc pour parer à une averse éventuelle que laissait prévoir un ciel chargé de nuages.

Le lendemain soir, une soixantaine de compatriotes se sont réunis dans une auberge du village de Bridel où un repas soigné leur fut servi, après un apéritif offert par l'Ambassadeur de Suisse. Mr. Feller prononça également un discours, suivi de l'allocution du Président de la Confédération, retransmise par bande magnétique.

Mentionnons encore que l'Harmonie municipale de la Ville de Luxembourg eut l'aimable attention de donner, en l'honneur de notre Fête Nationale, un concert sur la principale place publique.

PROCHAIN NUMERO DU Courrier Suisse

N° 44, début novemb. 1972.
Envois des manuscrits à l'Editeur, boulevard Gén. Wahis 256 - 1030 Bruxelles
au plus tard le 25-10-1972.



DE L'EMBALLAGE A L'IMPRESSION

L'un des fournisseurs les plus en vue de l'industrie chimique suisse fut consulté un jour pour chercher une solution rationnelle au problème du conditionnement et de l'expédition des produits pharmaceutiques en ampoules ou flacons. Des travaux de recherche furent entrepris par des ingénieurs et des spécialistes. Ces travaux aboutirent à l'unique solution d'un emballage protecteur donnant ainsi naissance au système RONDO, qui consiste en un secteur d'emballage formé d'ondulations cartonnées, espacées et spécialement modelées qui maintiennent leur forme par collage sur un socle de carton. Les ampoules reposent dans ces ondulations ouvertes dans lesquelles elles se trouvent maintenues et protégées tout en éliminant les risques de casse constatés antérieurement. Donc un emballage « anti-choc » et économique. La firme RONDO-BELGE peut en plus de cette spécialité réaliser tous les problèmes d'impression offset pour emballage ou publicité tels que : prospectus, affiches, brochures, pancartes, étiquettes, boîtes pliantes et coffrets présentoires. La RONDO Internationale, firme suisse dont la maison mère se trouve à Bâle, centralise la direction de nombreuses filiales dans le monde entier tant en France qu'en Allemagne, Argentine, Italie, au Japon, au Brésil, aux Etats-Unis et dans bien d'autres pays.

Vraiment
une firme à l'échelle mondiale et
en pleine expansion.

Rue Albert Van Cotthem 54 - 1600 ST.-PIETERS-LEEUW - (02) 77 00 40